MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

N° 15 – Semaine du 11 au 15 avril 2022

En bref

LE CHIFFRE À RETENIR

+3%

Le taux de croissance économique de la Tunisie prévu pour 2022 (Banque Mondiale)

Tunisie :

- Le déficit commercial se creuse de 1,2 Md TND entre le premier trimestre de 2021 et celui de 2022
- La Banque Mondiale revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la Tunisie
- Une délégation d'eurodéputés en visite à Tunis : l'UE réitère son soutien économique envers la Tunisie
- La Tunisie accuse une légère dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une hausse de son taux de couverture alimentaire en mars 2022
- Le ministère du commerce interdit les exportations de certains légumes
- Afreximbank accorde un prêt de 700 M USD à la BCT pour financer l'Etat tunisien
- Les indicateurs d'activité de Tunisair affichent une forte croissance au premier trimestre 2022

Libye :

- Le GUN annonce un plan national de développement du secteur pétrolier et gazier
- Les exportations de pétrole menacées d'interruption par les militaires de l'Est libyen
- La NOC souhaite développer les projets gaziers pour renforcer l'économie nationale

Tunisie

- **Le déficit commercial se creuse de 1,2 Md TND entre le premier trimestre de 2021 et celui de 2022**

Dans un contexte de hausse des échanges commerciaux, **le déficit commercial sur les trois premiers mois de l'année est passé de 3,1 Md TND en 2021 à 4,3 Md TND en 2022** (de 956,2 M à 1,3 Md EUR), soit une dégradation de 40,2% selon l'INS. **Les exportations du premier trimestre 2022 ont enregistré une hausse de 26,2%** à 14,1 Md TND, soit 4,4 Md EUR, contre une augmentation de 6,2% à la même période de l'année 2021 (11,2 Md TND, soit 3,5 Md EUR). **Les importations ont quant à elles enregistré une hausse de 29,2%** à 18,4 Md TND, soit 5,7 Md EUR, après une très faible augmentation de 1,5% au cours du premier trimestre 2021 (14,2 Md TND). **Sur le plan sectoriel**, la hausse des exportations concerne notamment l'énergie (en hausse de 679,3 M TND pour s'établir à 1,2 Md TND), les mines, phosphates et dérivés (en augmentation de 471 M TND pour atteindre 780,4 M TND), les textiles, habillement et cuirs (+20,9%, à 2,7 Md TND), les industries mécaniques et électriques (+13,3%, à 5,9 Md TND) et les industries agro-alimentaires (+19,7% à 1,9 Md TND). Côté importations, leur augmentation provient principalement de l'énergie (+87,2%, à 2,8 Md TND), des matières premières et demi-produits (+36,7%, à 6,7 Md TND), des biens de consommation (+12,8%, à 2,4 Md TND) et des biens d'équipement (+9,5% à 2,9 Md TND). **Sur le plan géographique**, le déficit commercial reste lié principalement aux échanges avec la Chine (-2,0 Md TND), la Turquie (-1,4 Md TND), l'Algérie (-871,6 M TND) et la Russie (-561,7 M TND). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+933,6 M TND), l'Allemagne (+914,5 M TND) et la Libye (+490,3 M TND). Par ailleurs, **le déficit de la balance commerciale énergétique est en hausse de 62%** entre le premier trimestre 2021 et 2022, passant de 1 Md TND à 1,7 Md TND (représentant 39% du déficit total).

- **La Banque Mondiale revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour la Tunisie**

Alors qu'elle avait prévu un taux de croissance de 3,5% pour l'économie tunisienne en 2022, **la Banque Mondiale (BM) a revu à la baisse ses estimations et table maintenant sur une croissance de 3%**. En effet, comme l'indique son bulletin d'information économique d'avril 2022 sur les prévisions de croissance dans la région MENA, la croissance en Tunisie restera très modeste sur le moyen terme en raison de plusieurs défis structurels préexistants et de la conjoncture économique. **L'inflation devrait continuer sa trajectoire à la hausse**, avec un taux d'inflation de 6,5% en 2022 et 2023, et **le taux de pauvreté et de vulnérabilité ne devrait pas revenir au niveau d'avant crise avant 2024**. Les incertitudes restent importantes puisque les préoccupations sur la soutenabilité de la dette tunisienne restent élevées et que la vulnérabilité du pays face à la hausse des prix des produits de base pèse lourdement sur la stabilité économique et sociale.

- **Une délégation d'eurodéputés en visite à Tunis : l'UE réitère son soutien économique envers la Tunisie**

Une délégation d'eurodéputés était en déplacement à Tunis du 11 au 13 avril afin de mener des consultations d'ordre politique sur le respect de l'Etat de droit et des principes démocratiques, mais également afin d'**analyser la situation économique pour soutenir le pays dans la mise en œuvre de ses réformes**. A l'occasion de cette visite, la délégation a pu s'entretenir avec le ministre de l'économie, Samir Saïed, et échanger sur les **perspectives de développement et de diversification de la coopération entre la Tunisie et l'Union-Européenne**. En parallèle de cette mission et dans le cadre de l'initiative « facilité alimentaire et résilience » - qui prévoit une somme globale de 225 M EUR pour

les pays de la région MENA - , l'UE a annoncé qu'elle délivrerait **une enveloppe de 20 M EUR à la Tunisie pour l'aider à faire face à la hausse des prix des produits de base** en lien avec le conflit russo-ukrainien.

- ## La Tunisie accuse une légère dégradation de sa balance commerciale alimentaire et une hausse de son taux de couverture alimentaire en mars 2022

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), le déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 251,7 M TND (soit 77,3 M EUR) en mars 2021 à 268,4 M TND (soit 82,4 M EUR) en mars 2022, soit une hausse de 6,6%. En termes de valeur, les importations (+20,4%) ont enregistré une hausse moins importante que celle des exportations (+22,8%). **Le déficit enregistré est principalement le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+11,4%), de sucre (+191,9%) et d'huiles végétales (+32,2%) et de la diminution des exportations d'agrumes (-15,1%) et des produits de la pêche (-4%).** Ceci étant, au cours de la période susmentionnée, les exportations d'huile d'olive (+40,7%) et de tomates (+14,1%) ont augmenté. Les prix à l'exportation ont augmenté de 37,7% pour l'huile d'olive entre mars 2021 et 2022. A contrario, ceux des tomates et des produits de la pêche ont respectivement reculé de 23,3% et de 10,1%. Par ailleurs, les prix à l'importation des produits céréaliers ont connu une hausse de 94% pour le blé dur, 41,6% pour le blé tendre, 50,2% pour l'orge et de 25,7% pour le maïs en comparaison à mars 2021, mais l'impact du conflit russo-ukrainien n'est pas encore notable pour les chiffres de mars 2022. **Le taux de couverture alimentaire est passé, dans le même temps, de 84,9% à 86,6%.**

- ## Le ministère du commerce interdit les exportations de certains légumes

Le ministère du commerce a annoncé dans un communiqué le 11 avril **l'interdiction d'exporter quatre types de légumes** - tomates, piments, oignons et pommes de terre – **face à des difficultés d'approvisionnement ayant engendré une hausse significative de leur prix**. Selon le conseiller économique de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), Fathi Ben Khalifa, l'interdiction d'exportation – mais également la baisse de consommation après les premiers jours de Ramadan - aurait déjà, au 14 avril, contribué à la baisse des prix de ces produits sur les marchés locaux. En outre, les exportations de produits agricoles frais représentent seulement 0,3% des exportations tunisiennes. Cette mesure d'interdiction ne devrait donc avoir qu'un **faible impact sur la balance commerciale** selon le ministère du commerce. Par ailleurs, la Libye, premier client de la Tunisie pour les produits agricoles frais (60% des exportations de fruits et légumes sont à destination de la Libye), a demandé aux autorités tunisiennes de l'exempter des mesures d'interdiction face au contexte actuel de crise et à l'augmentation de la consommation en période de Ramadan. Le conseiller économique de l'UTAP a déclaré que les sociétés sous contrat avec des clients libyens pourraient continuer leurs échanges.

- ## Afreximbank accorde un prêt de 700 M USD à la BCT pour financer l'Etat tunisien

Un décret présidentiel (n°2022-369) a été publié au Journal Officiel de la République tunisienne le 12 avril et porte approbation de la délibération du Conseil d'administration de la Banque Centrale (BCT) autorisant **la conclusion, au nom et pour le compte de l'Etat, d'une convention de prêt de 700 M USD avec la banque africaine d'import-export, Afreximbank.** Cette banque, spécialisée dans le financement et la promotion du commerce africain et créée avec l'appui de la Banque Africaine de Développement en 1993, a œuvré depuis sa création au soutien de nombreux pays africains en période de crise. Le prêt de 700 M USD bénéficiera à l'Etat tunisien et à sa trésorerie. Cependant, les conditions de remboursement restent inconnues à ce jour.

- **Les indicateurs d'activité de Tunisair affichent une forte croissance au premier trimestre 2022**

D'après les données publiées par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, **le montant des revenus générés par l'entreprise nationale de transport aérien, Tunisair, est passé de 78 M TND (soit 24 M EUR) au cours du premier trimestre de l'année 2021 à 216 M TND (soit 65 M EUR) au cours du premier trimestre de l'année 2022, soit une croissance de 178%**. Le nombre de passagers transportés est quant à lui passé de 149 027 à 409 997 dans le même temps, soit une augmentation de 175%. Le coefficient de remplissage des aéronefs a, par ailleurs, atteint 75,5% à la fin du mois de mars 2022, contre 68,4% à la fin du mois de mars 2021. Il convient également de noter que la disponibilité journalière des aéronefs a été multipliée par plus de deux, passant de 3,1 heures à 7,1 heures, et que Tunisair a introduit en exploitation deux appareils A320Neo récemment livrés par Airbus.

Libye

• Le GUN annonce un plan national de développement du secteur pétrolier et gazier

Mercredi 13 avril, le Gouvernement d'Unité Nationale (GUN) a lancé « un plan national de développement du secteur pétrolier et gazier » via la résolution gouvernementale 2022 n°154. Ce plan se base sur les travaux d'un comité interministériel formé pour élaborer le plan de développement de la National Oil Corporation (NOC) en 2022. **L'objectif du gouvernement Dbeiba est d'atteindre une production quotidienne de pétrole de 1,4 M de barils par jour.** Le 9 avril, le président de la NOC, Mustafa Sanalla, a déclaré que la dette du secteur des hydrocarbures, essentiellement composée des salaires impayés, s'élève à 6,5 Md LYD. **Le comité a recommandé l'allocation d'un budget décrit comme « arrangement financier d'urgence » d'un montant de 37,6 Md LYD à la NOC et à ses sociétés filiales.** Ce transfert a pour but le développement du secteur, mais contribuera également au paiement des arriérés accumulés et au règlement des salaires des travailleurs. Désormais, une coordination entre la NOC et le ministère de la planification sera mise en place pour examiner le plan de développement des institutions pétrolières entre 2022 et 2025.

• Les exportations de pétrole menacées d'interruption par les militaires de l'Est libyen

Alors que le secteur pétrolier joue un rôle clé dans la stabilité économique de la Libye, ses revenus sont menacés par **les dissensions politiques qui pourraient mener à un blocus des exportations nationales d'hydrocarbures.** En effet, le 9 avril, les commandants militaires de l'Est de la Libye se sont retirés du conseil militaire conjoint du pays divisé et ont appelé à l'interruption des exportations de pétrole du pays pour forcer le Premier ministre intérimaire A. Dbeiba à démissionner.

• La NOC souhaite développer les projets gaziers pour renforcer l'économie nationale

Le président de la NOC, M. Sanalla, a tenu une réunion avec le président du comité de gestion des opérateurs de la société pétrolière et gazière « Mellitah », Bachir Abdeslam. Au cours de l'entrevue, un ensemble de sujets d'intérêt pour l'entreprise ont été abordés, tels que les projets concernant le champ d'Al-Feel, les mesures visant à augmenter la production, ainsi que les mécanismes de résolution des difficultés auxquelles l'entreprise est confrontée, qu'elles soient financières, techniques ou administratives. **M. Sanalla a déclaré accorder la plus grande importance aux projets gaziers**, en particulier au projet marins (offshore), afin que la NOC puisse **répondre aux besoins du marché local du gaz et à ses objectifs d'augmentation de l'export.**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Célia Devant-Perrotin, Adil Rais

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann
Retrouvez les brèves sur notre site : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN